



Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
 Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
 94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
 Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

Villejuif PPDC

Les exigences CFDT doivent aboutir

La commission de suivi de l'accord local de Villejuif PPDC s'est tenue le 18 mai 2009. La CFDT s'est totalement opposée à la mise en place de la sécabilité supplémentaire estivale. Nous avons rappelé les revendications que nous avons menées lors de la réorganisation afin d'obtenir de nouvelles contreparties à Facteur d'avenir. Nous avons également réaffirmé lors de cette commission notre volonté de voir aboutir nos exigences d'amélioration des conditions de travail des agents ainsi que le nombre de promotion permettant de garantir l'investissement et la motivation du personnel.

Revendications CFDT	Réponses de la Poste
Affichage du TMJ tous les jours et compensation des dépassements	Dispositif en place actuellement en cas de dépassement de TMJ
Feuilles de présence à disposition des facteurs pour noter les rentrées tardives	OK
Respect des 30 % de qualité pour les facteurs qualité	Grandes difficultés fin 2008. Pratiquement respectés actuellement
Promotion en 1.3 supplémentaires y compris pour les collecteurs d'après-midi	Le nombre de 1.3 continuera à progresser dans les mois qui viennent
Passage d'un facteur qualité en 2.3	Fiche de poste d'un 2.3 à voir avec la DOTC
Demande d'un régime de repos de cycle permettant l'obtention de Samedis pour les facteurs qualités, type 1 vendredi, 1 samedi toutes les 12 semaines	Ok sur le principe, à l'étude
Repos des rouleurs connus à l'avance	Le Planning sera fait pour l'année
Affectation d'un rouleur par équipe	Difficultés à mettre en œuvre mais engagement de le faire rapidement
Face à la problématique du mauvais adressage sur les QL à numérotations, nous demandons un dispositif de sensibilisation des solutions auprès des bailleurs afin d'améliorer les conditions de travail des agents et de la qualité du traitement du courrier	Tâches en cours de réalisation par les facteurs qualité
Passage d'un GCC en 2.2, puis 2.3 référent au vu de la poly activités de l'agent	En cours d'étude

Revendications CFDT	Réponses de la Poste
Refus du dispositif de sécabilité supplémentaire	C'est imposé par le siège courrier mais un regard et une attention locale seront portés avec le personnel
Passage en 1.3 de l'agent comptable du centre	Pas de refus sur le principe mais une fiche de poste doit être faite avec l'agent
Demande de vélo électrique pour les agents en ayant fait la demande	Le médecin de prévention vient de le préconiser à un agent, une commande a été réalisée auprès de la DOTC

Dans les prochaines semaines, la CFDT sera vigilante quant à la bonne exécution des différentes décisions prises lors de cette commission de suivi.

Notre action syndicale doit permettre au personnel de Villejuif PPDC d'obtenir la résolution de tous les dysfonctionnements existants dans le but de faire respecter les engagements pris. L'amélioration des conditions de travail et de la santé au travail est un combat qui doit réduire considérablement le mal être quotidien.

Cependant, nous demandons que les critères de la prime 2009, payable en 2010 prennent en considération les différents efforts consentis et les contraintes subies par les agents de Villejuif notamment sur les premiers mois de mises en œuvre de facteur d'avenir ainsi que pour la période estivale à venir. Pour 2009, la CFDT exige l'application de la prime maximum : 450 euros.

Sur le volet promotionnel, la CFDT va poursuivre son objectif d'aller encore plus loin sur le nombre de postes en 1.3 et en classe 2 (facteurs, collecteurs, cabines et compta). Même si le contexte général n'est pas favorable, la CFDT se battra pour l'amélioration de notre pouvoir d'achat.

Un personnel respecté et motivé est un personnel engagé dans une démarche de qualité au travail.

S'engager dans un accord, c'est assurer le suivi mais aussi obtenir de nouvelles contreparties, c'est ça la CFDT